



CONSEIL NATIONAL DU SIDA
39-43 QUAI ANDRE CITROËN
75902 PARIS CEDEX 15
T. 33 [0]1 40 56 68 50
F. 33 [0]1 40 56 68 90
CNS.SANTE.FR

SYNTHESE

AVIS SUIVI DE RECOMMANDATIONS SUR L'INTERET DU TRAITEMENT COMME OUTIL NOVATEUR DE LA LUTTE CONTRE L'EPIDEMIE D'INFECTIONS A VIH

09/04/2009

La capacité des traitements antirétroviraux à réduire très fortement le risque de transmission du VIH par voie sexuelle offre l'opportunité, à un niveau collectif, de mieux contrôler la dynamique de l'épidémie à VIH et, si certaines conditions sont réunies, de parvenir à la réduire. L'impact du traitement sur le risque de transmission constitue dans le même temps un enjeu complexe pour la prévention au niveau individuel. Considérant l'importance des perspectives ouvertes par cet usage nouveau du traitement, considérant également l'intensité des débats dans la littérature scientifique, dans les conférences internationales et parmi les acteurs de la lutte contre le sida en France, il a semblé relever des attributions du CNS de faire part de la teneur de ces discussions et des conclusions qui pouvaient en être tirées en l'état des connaissances. En dépit des craintes parfois exprimées par certains acteurs sur les risques d'une interprétation erronée qui pourrait en être faite par le grand public, le CNS estime qu'il est juste de partager cette information, considérant que les personnes sont capables d'en apprécier la portée et les limites, et que l'un des fondements d'une société démocratique est l'égalité répartition de la connaissance. Cette réflexion s'inscrit dans la continuité des prises de position du CNS sur la politique de prévention en France ou l'organisation du dépistage. Par ailleurs, les intérêts des personnes vivant avec le VIH ayant toujours été l'objet de la préoccupation du CNS, il apparaît aujourd'hui légitime de faire part d'une information qui représente un intérêt pour elles.

En dépit des actions de prévention mises en œuvre jusqu'ici, les outils disponibles ne suffisent pas à enrayer la dynamique de l'épidémie dans les groupes les plus exposés au risque de transmission du VIH. Le dépistage reste insuffisant et son accès soumis à des obstacles, et l'usage du préservatif n'est pas aussi systématique qu'il le devrait. Compte tenu des données disponibles, il apparaît que le risque de transmission diminue avec la mise sous traitement, il en résulte un impact collectif en termes de contrôle de l'épidémie à condition que le nombre de personnes sous traitement soit suffisamment important par rapport au nombre de personnes infectées.

Pour agir sur la dynamique de l'épidémie, il est donc nécessaire en même temps que de continuer à promouvoir les méthodes conventionnelles de prévention, d'augmenter le nombre de personnes dépistées et mises sous traitement. Le retard au dépistage est à la fois une perte de chance individuelle et une perte de chance collective. L'ensemble des interventions en matière de lutte contre le sida et les politiques de santé doivent désormais intégrer prioritairement cet objectif d'amélioration de l'efficacité du dépistage et de l'accès au traitement, qui conditionne celui de pouvoir à l'avenir enrayer puis faire régresser l'épidémie.

Il n'est pas possible d'affirmer au niveau individuel un risque de transmission égal à zéro. Pour autant, le traitement permet de réduire très fortement le risque de transmission et peut permettre d'éviter de nombreuses contaminations dans les situations où une personne infectée n'est pas en mesure de mettre en œuvre une protection par le préservatif. Associé à l'usage du préservatif, le traitement permet un surcroît de sécurité appréciable. Il peut ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes infectées par le VIH, et également favoriser une évolution positive des représentations associées à la maladie. Les effets du traitement en prévention sont collectifs, mais il s'agit d'une stratégie de prévention de la transmission secondaire qui passe au plan individuel par les personnes infectées par le VIH. Il est donc capital que l'information sur l'intérêt comme sur les limites du traitement dans la prévention de la transmission sexuelle soit délivrée avec soin et rigueur d'une part en direction des personnes atteintes, directement concernées par l'usage du traitement, et d'autre part à destination de la population générale, dans une perspective d'explication de l'intérêt du dépistage et de la connaissance du statut sérologique.

Cette évolution de la prévention avec l'ajout dans les outils des traitements, dont l'assignation se voit ainsi complétée, bouscule les représentations d'un champ largement balayé et historiquement construit. Il apparaît donc nécessaire d'envisager des échanges entre les acteurs afin d'assurer une bonne réception de cette évolution. L'ensemble des acteurs est appelé à penser ces changements et à adapter ses pratiques en conséquence.